
Compte rendu CA du 7 février 2019

Personnes présentes :

Commune :

- Mme Le Maire

Département :

- M. Coail

Personnes invitées :

- M. Ph. Huet : directeur de la MDD de Guingamp / Rostronen pour la présentation des niveaux de service
- Agents d'entretien et de maintenance du collège

Point 2 : présentation des niveaux de service par le conseil départemental

M. Huet prend la parole et commence par présenter rapidement le territoire couvert par la MDD Guingamp Rostronen. Il remercie également le principal pour son invitation et présente les niveaux de service qui seront expérimentés à compter de la rentrée des vacances d'hiver.

Il rappelle le contexte de l'acte 2 de la décentralisation qui donne aux départements de nouvelles compétences depuis 2004.

Il présente le projet d'expérimentation des niveaux de service pour assurer un service public équitable, visant également à rédiger un référentiel, une liste de tâches à accomplir. Cette expérimentation doit se mettre en place à la rentrée des prochaines vacances.

Les enseignants soulignent qu'ils ne connaissent pas ce référentiel : M. Huet explicite et en donne un exemple concret. C'est une liste de tâches précises à effectuer à une certaine fréquence.

La discussion autour de cette question est animée, les enseignants, les parents, les élus et la direction cherchent à comprendre les enjeux de cette expérimentation et soulignent tous, d'une même voix que le collège de Callac fonctionne bien, grâce à une équipe soudée et solidaire. Cela bénéficie donc aux élèves qui naturellement respectent des locaux qui sont bien entretenus.

Le Conseiller départemental demande ce qui change entre ce qui se fait maintenant et le référentiel. M. Huet répond que c'est une question complexe car c'est différent pour chaque collège.

La CPE souligne qu'il est souhaitable de ne pas briser le cercle vertueux qui consiste à apprécier de vivre dans un environnement bien entretenu et à inciter naturellement à le respecter et à respecter les personnels qui ont la responsabilité de cet entretien.

Un enseignant souligne également qu'un découpage des tâches très systématique rappelle une époque lointaine, le Taylorisme, dont on est maintenant revenu. Il exprime le souhait de voir le département adopter un management plus moderne et plus respectueux des personnes au travail.

Un enseignant demande si l'effectif des agents restera stable.

Un agent, prend la parole en tant qu'invité et souligne le risque de dégradation si s'applique cette expérimentation telle qu'elle est demandée. Par ailleurs, un enseignant s'interroge pour l'avenir : sera-t-il demandé aux enfants de faire eux-mêmes le ménage dans l'établissement ?

Un parent questionne le département quant à la place de l'humain dans les préoccupations du département.

Se pose ensuite la question du but de cette expérimentation. Vise-t-elle simplement à prouver que Callac peut fonctionner avec un agent de moins ?

M. Huet prend note de toutes les questions qui sont posées, affirme que le département partage nos valeurs de bonheur au travail, de qualité de vie au travail et de respect. Il affirme également que le but n'est pas de dégrader la qualité du service.

Cependant, il souligne également que c'est aux élus de définir quelle est la qualité du service attendu. De même, il ne s'agit là que d'une expérimentation à moyens constants qui doit être évaluée en juin pour décider de ce qu'on fait en septembre. Le département s'engage à prendre en considération les spécificités locales.

Un enseignant s'inquiète de savoir quel est le niveau d'exigence attendu, sur quels critères se fera l'évaluation.

Mme Le maire demande également qui sera chargé de faire l'évaluation des niveaux de service ?

La gestionnaire s'inquiète des suppressions de postes qui sont annoncées et exprime le sentiment qu'elle a de ne pas avoir toutes les informations.

M. Coail souligne qu'une dimension nous échappe à savoir la dimension politique : l'augmentation des effectifs dans le secteur social se fait au détriment d'un autre secteur...

La gestionnaire rappelle que des diminutions d'effectifs dans ce collège auraient inévitablement des incidences sur la qualité du service aussi bien sur la qualité de l'entretien des locaux que sur la qualité des repas servis au self. En effet, il est demandé au service de restauration de faire plus de frais, plus de bio, plus de local ; en supprimant du personnel, remplir cette mission deviendra encore plus complexe que cela ne l'est aujourd'hui.

Un agent souligne que cette expérimentation aura des conséquences négatives sur la répartition des tâches. Un autre agent déclare qu'elle refusera d'exécuter des tâches qui sont hors de ses actuelles missions.

M. Huet conclue son intervention en remerciant l'assemblée pour sa courtoisie, il souligne qu'il est bien conscient du jeu de rôle dans lequel il se trouve et rappelle son devoir de loyauté à l'égard des élus du départements qui sont ses décideurs.

La gestionnaire réaffirme sa conviction qu'il ne sera pas possible de fonctionner aussi bien à Callac avec un agent de moins.

Un enseignant rappelle que l'ensemble de la communauté du collège restera vigilant quant à l'avenir de ce poste d'agent au collège de Callac poste qui reste très menacé du fait que c'est un contrat à durée déterminée.

M. Huet prend bonne note de nos remarques et de nos interrogations et fera remonter tout cela.

Ce point étant clos, M. Huet quitte le CA ainsi que les agents qui étaient invités à assister à cette discussion.